

# MARÉCHAL-FERRANT

Le diplôme du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole permet aux titulaires d'acquérir la maîtrise des techniques de la forge et du ferrage avec une qualification de niveau V obtenue sur 2 années en formation initiale.

**OBJECTIFS DU CAPa :** Le maréchal-ferrant est un professionnel spécialisé dans la fabrication et la pose de ferrures courantes, participant au traitement de nombreuses affections du pied du cheval et trouvant sa place comme travailleur indépendant (artisan) ou comme salarié d'une entreprise de maréchalerie ou d'une entreprise hippique. Il peut aussi réaliser des travaux de forge.

Le CAPa Maréchal Ferrant permet la poursuite des études vers un BTM (Brevet Technique des Métiers) en maréchalerie ou un Bac Pro.

## ORGANISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE

au Lycée François RABELAIS à Saint Chély d'Apcher.

Tél. : 04 66 42 61 50



**La formation, sur 2 années scolaires, prévoit 12 semaines de stages et 6 semaines de parcours de formation individualisée en fonction du projet de l'élève.**

Le lycée possède un internat mixte pour l'accueil des élèves.

### Contenu de la formation :

#### ■ Enseignement général appliqué au monde professionnel :

français, histoire, géographie, LV anglais, éducation socioculturelle, EPS, sciences économiques, mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, écologie.

#### ■ Enseignement technique et professionnel :

zootechnie, hippologie, agroéquipement, techniques économiques, sciences et techniques professionnelles.

#### ■ Module d'adaptation professionnelle : forge et dessin artistique, ferronnerie et dessin industriel

#### ■ Autres : projets culturels et sorties techniques

#### ■ Option EPS : course en durée

## ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE

au CFA de la LOZÈRE, site de Marvejols

Tél. : 04 66 32 02 39



**Obtention du diplôme après validation des UCC (Unités de Contrôle Capitalisables).**

### Contenu de la formation :

#### ■ Enseignement général appliqué au monde professionnel :

expression française et communication ,  
traitement des données mathématiques, éducation physique et sportive,  
santé et sécurité, monde actuel

- Entreprise et vie professionnelle

#### ■ Enseignement technique et professionnel :

- Bases scientifiques des techniques professionnelles

- Techniques et pratiques professionnelles (ferrure, forgeage)

- Module d'approfondissement professionnel - ferronnier d'art

**840 heures de formation sur les 2 années d'apprentissage, soit par an :**

■ 12 semaines au CFA

■ 35 semaines en entreprise

■ 5 semaines de congés payés

## CONDITIONS D'ADMISSION

### En formation initiale :

être issu d'une classe de 3<sup>ème</sup> générale, 3<sup>ème</sup> DP, 3<sup>ème</sup> SEGPA ou dans le cadre d'une réorientation après une classe de 2<sup>nde</sup> GT.

### En formation par apprentissage :

Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans, par dérogation) être issu d'une classe de 3<sup>ème</sup> générale, 3<sup>ème</sup> DP ou 3<sup>ème</sup> SEGPA, éventuellement, de 4<sup>ème</sup>.

Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Voir dossier d'affectation de fin de 3<sup>ème</sup> remis par l'établissement d'origine selon la procédure académique PAM.

Tout élève relevant d'une autre académie doit contacter l'Inspection Académique de la Lozère (04 66 49 51 17).

## DIPLÔME

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture

- formation scolaire : évaluation par CCF (Contrôles en Cours de Formation) et ET (Épreuves Terminales)

- formation par apprentissage : évaluation par UC (unités capitalisables); l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans.

- DES FORGES À GAZ
- DES FORGES À CHARBON
- DES AIRES DE FERRAGE
- UN ATELIER PÉDAGOGIQUE DE SOUDURE